



**MASSIF**  
des **ALPES**

## Groupe agriculture du Massif des Alpes

GRUPE DE TRAVAIL AGRICULTURE ALPINE DU COMITE DE MASSIF DES ALPES

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 10 JUILLET 2023 SUR L'ALPAGE ECOLE DE  
GRANDE MONTAGNE A SERRAVAL (74)

### Liste des participants

Membres du Comité de Massif	Fabrice Pannekoucke	VP agriculture Région AuRA, VP Comité de massif des Alpes
	Éric Lions	Président de la Chambre d'agriculture des Hautes Alpes
	François Thabuis	Président du Groupe agriculture, Représentant de la CRA AURA au Massif des Alpes
Administrations	Jean Marc Callois	DRAAF adjoint AuRA
	Nicolas Morand	DRAAF AuRA
	Louise Briel	Stagiaire DRAAF AuRA
	Cédric Conteau	Coordinateur politiques montagne Environnement, Agriculture, Forêt, Commissariat de massif des Alpes
	Brice Thollet	Chargé de mission CIMA, DRAAF PACA
	Laurence Denis	Chef de service DDT Haute Savoie
	Nicolas Gouvernel	Commissaire adjoint Commissariat de massif des Alpes
Régions	Isaline Besnier	Chargé de mission agriculture, Région Sud PACA
	Flore Blondeau	Chargée de mission Pastoralisme, Région AuRA
	Nicolas Morand	Conseil Régional AuRA
	Carlo Caschetta	Conseil Régional AuRA
Acteurs agriculture Elus de montagne et parcs naturels	Jacques Adenot	Président PNR Vercors
	Olivier Putot	Directeur PNR Vercors
	Stéphane Gusmeroli	VP agri PNR Chartreuse
	Marie Louise Donzel Gonet	VP agri département Haute-Savoie
	Gérard Fournier	Président EPCI Vallée de Thônes
	Franck Paccard	VP agri Communauté de Communes Vallée de Thônes (CCVT)
	Astrid Long	Chargée de mission Espaces Naturels – Alpage école CCVT
	Philippe Cahn	Ancien Président réseau pastoral AuRA
	Emmanuel Huguet	Président du Réseau pastoral AuRA qui prend la suite de Philippe Cahn
	Bruno Caraguel	Directeur FAI et Secrétaire du Réseau Pastoral Auvergne Rhône-Alpes
	Nicolas Perrichon	Président du CERPAM
	Jérôme Luccioni	Directeur du CERPAM



MASSIF  
des ALPES

## Groupe agriculture du Massif des Alpes

	Dominique Narboux	Directrice ADEM Drôme
	Sébastien Mailland Rosset	Directeur SEA Savoie
	Anne Lise Bard Houdant	Directrice SEA Haute Savoie
	Fabienne Duliège	Présidente SEA Haute Savoie
	Jacques Douchet	Elu SEA Haute Savoie
	Christophe Léger	Président du Suaci Montagn'alpes
	Fanny Bertrand	Chargée de mission Suaci Montagn'Alpes
	Amélie Kaufman	Directrice CORAM
	Guy Durand	Elu Vivagri
	Nicole Bloc	OS Races Alpines Réunies (Abondance, Villard de Lans, Hérens)
	Julika Jarosch	Chargée de mission CIPRA France
	Christian Gogny	ANEM, Fédération des communes pastorales
	Nathalie Girard	Chargée de mission à la Chambre régionale d'agriculture PACA
	Justine Doloy	Stagiaire chambre d'agriculture des Hautes-Alpes
	Pierre Pocard	OS Tarine, VP Syndicat Beaufort
	Bertrand Coffy	Terres des Savoies
Recherche	Emilie Crouzat	INRAE Grenoble LESSEM
Enseignement	Emilie Fontaine	Directrice du lycée agricole E de Contamines
	Morgane Duffy	Cheffe de projet alpage école du Lycée agricole de Contamine

## Introduction :

François Thabuis, Président du groupe, introduit la réunion en remerciant les participants pour leur présence. Il présente l'ordre du jour :

- I. Présentations techniques des travaux engagés
  - a. Dans le cadre du PRDA Massif des Alpes
  - b. Dans le cadre du réseau pastoral alpin
- II. Gouvernance du groupe de travail
  - a. Création d'un site Internet pour le groupe agriculture du massif
  - b. Dynamisme européenne alpine et année internationale du pastoralisme
  - c. Composition du Comité de massif
- III. Visite de l'alpage école
- IV. Temps politique et table ronde sur le devenir des systèmes pastoraux alpins
- V. Lancement de la démarche d'Appel à Manifestation d'Intérêt CIMA 2024-2026



MASSIF  
des ALPES

## Groupe agriculture du Massif des Alpes

### Présentations techniques des travaux engagés

#### Travaux du PRDA Massif des Alpes

Cédric CONTEAU rappelle le contexte du PRDA massif des Alpes, financé par des fonds CasDar du Ministère. Nathalie Girard présente le plan d'actions du PRDA pour la programmation 2022-2027, établi en cohérence avec le plan stratégique des chambres d'agriculture, et dans un cadre commun réfléchi en Intermassif. Le PRDA massif prévoit ainsi : un socle observatoire, sur lequel s'assoit l'émergence de projets innovants et la communication vers les élus, le grand public et les agriculteurs.

Différents travaux réalisés dans ce cadre, sont partagés dans la pochette participant.

Justine DOLOY, effectuant un stage à la chambre d'agriculture des Hautes-Alpes dans le cadre du PRDA du massif des Alpes, présente ses travaux en cours sur les aménités de l'élevage de montagne. Elle s'est basée sur des enquêtes auprès de partenaires du monde agricole et de l'environnement pour recueillir les éléments permettant d'étayer un argumentaire sur les effets de l'élevage alpin. En parallèle, elle prévoit d'interroger les touristes sur leur perception de l'élevage de montagne.

François Thabuis réagit : Ce stage est une première étape pour nous donner des arguments face aux différentes pressions qui pèsent actuellement sur l'élevage, et au-delà de simplement défendre l'élevage, il donne des arguments pour promouvoir le pastoralisme.

Cédric Conteau complète : il reste maintenant à construire une stratégie de communication, à partir des éléments de langage mis en avant. Quelle utilisation avoir de ces informations ? Comment les valorise-t-on ? Comment relaie-t-on ces travaux ?

Plusieurs alertes sont également soulevées : Nicolas Perrichon indique de faire attention à ne pas distinguer la production de produits de qualité et l'entretien du territoire et de ne pas cibler uniquement les touristes mais également les riverains (=consommateurs).

Christophe Léger ajoute qu'il y a un besoin de stratégies de communication avec des entrées transversales prenant en compte tous les aspects et un besoin de programmes scientifiques sur lesquels s'appuyer pour démontrer les aménités positives et spécificités de l'élevage alpin.

Cédric Conteau rappelle que le PRDA ne permet pas d'aller au fond des sujets mais aide à poser les questions qui pourront ensuite être approfondies par d'autres partenaires via des études dédiées.

Pierre Pocard, OS Tarine : Il y a un sens à parler également des effets de la déprise et de l'importance de l'entretien et du maintien de l'existant, qui est déjà très fragile dans nos milieux, d'autant qu'il y a de moins en moins d'actifs. Même les plus belles des AOP restent fragiles, avec des difficultés de transmission, des hectares qui partent à l'abandon, les effets de la PAC etc.

Le CORAM indique qu'une étude sur les externalités positives de l'élevage a été menée sur les Vosges et les Pyrénées. Ils invitent à se rapprocher d'eux.



**MASSIF**  
des **ALPES**

## Groupe agriculture du Massif des Alpes

Cédric Conteau conclut : le PRDA formalise les questions, et doit déboucher sur d'autres programmes d'études avec des partenariats différents (par exemple avec la recherche, INRAE). Il rappelle par ailleurs que le PRDA du massif 2024 sera présenté en groupe agriculture du Comité de massif à l'automne 2023 pour validation.

### Travaux du réseau pastoral alpin

6 thématiques sont abordées, présentées par les directeurs/directrices des différentes structures : bourse à l'emploi/logement des bergers/inventaire des cabanes/communication sur les chiens/ mon expérience avec les chiens/pastothèque

Sébastien Mailland Rosset présente le site mutualisé créé à l'échelle du massif pour permettre les offres et les demandes d'emploi berger. Il met en avant un bon usage du site puisque 500 demandes et 560 offres sont passées par le site. Par contre, pas de retour de l'effectivité de l'embauche car les éleveurs ne font pas de retour.

Bruno Caraguel fait un retour sur le travail engagé avec le CNM sur le logement des bergers qui a permis d'établir une typologie des différentes cabanes selon leur usage et de mettre en avant les points de blocage : eau, sanitaires, ouvertures/surfaces, non mixité pour repérer les manques. La discussion qui avait été bien engagée avec les bergers n'a pas abouti finalement mais le sujet va être repris dans le cadre du PNA avec Pascal Grosjean.

Jérôme Luccioni, nouveau directeur du CERPAM, présente la base de données « cabane » avec le recensement des cabanes sur SIG avec une fiche descriptive.

Pour Nicolas Perrichon, les cabanes sont souvent à revoir du fait de la prédation qui impose la présence d'un berger et d'un aide berger ce qui n'avait pas été prévu au départ. C'est un sujet crucial pour les années à venir, d'autant que l'inspection du travail fait le tour des cabanes 04/05 pour faire respecter la loi et en a déjà fermé certaines.

Eric Lions souhaite qu'un appel à projet soit lancé pour réaliser un modèle de cabane type aux normes avec du bois des Alpes et fabriqué à la chaîne pour en diminuer le coût.

Pour Nicolas Perrichon, le sujet des cabanes est un gros chantier prioritaire pour les 10 ans à venir en lien avec le sujet des bergers.

Pour Christophe Léger, il y a un problème entre la réalité et les règles de droit du travail mais il faut y travailler de façon constructive et trouver des compromis car avec la conditionnalité sociale, il y a un vrai risque pour les éleveurs. Sinon, tout le monde se tire une balle dans le pied !

Pour Brice Thollet, il y a un enjeu à identifier rapidement les cabanes prioritaires pour pouvoir cibler l'accompagnement des collectivités concernées.

Nicolas Perrichon rappelle qu'il faudra des compléments de financement et que ce ne soit pas pris sur l'enveloppe actuelle.



**MASSIF**  
des **ALPES**

## Groupe agriculture du Massif des Alpes

Anne Lyse Bard Houdand présente les travaux réalisés sur la communication en lien avec le multiusage et la fréquentation de masse des alpages avec la nécessité de toucher tous les publics.

Christian Gogny ajoute que l'association des communes pastorales a réalisé aussi un livre « zip chien de berger » distribué dans les écoles en PACA avec le financement de la région sud.

Pour Emmanuel Huguet, le sujet du multiusage est prégnant et ne doit pas reposer sur les seuls services pastoraux. Il faudra se coordonner avec les partenaires touristiques.

Dominique Narboux présente « mon expérience avec les chiens ». La CIMA a contribué à élargir ce travail à l'ensemble du massif, travail initié au départ en 2020 par la SEA 74 pour recueillir les interactions entre chiens et usagers. C'est un bon moyen pour réfléchir à des solutions. La région AURA a complété en formant les services pastoraux à la médiation.

Pour Sébastien Mailland Rosset, c'est un moyen d'expression qui permet d'éviter les procédures.

Il serait intéressant de travailler avec des chercheurs pour identifier les profils qui rencontrent le plus souvent des problèmes afin de cibler les messages de prévention des conflits. Mais, ce projet n'a pas de moyens financiers en 2023.

Jérôme Luccioni présente la pastothèque, outil de formation des nouveaux pastoralistes.

Nicolas Perrichon évoque également les Alpages sentinelles, étude très importante. Emilie Crozet rajoute que son intérêt réside aussi dans le croisement des regards entre différents chercheurs et pastoralistes un peu comme pour la pastothèque.

## Gouvernance du groupe de travail

### Création d'un site WEB pour le groupe agriculture

Fanny Bertrand présente le site en construction pour le groupe agriculture du massif des Alpes. Ce site contiendra notamment une description des différentes instances du Massif, la feuille de route du groupe agriculture, mais également les invitations, ordres du jour, présentations et comptes-rendus des différents groupes de travail.

Le site sera également une vitrine pour les différents projets agricoles et pastoraux sur le massif des Alpes. De ce fait, les porteurs de projets seront contactés au cours de l'été, et amenés à amender le site et à expliquer leur projet dans une fiche comprenant les indications clefs : objectifs, partenaires, financeurs, résultats, etc. Le site contiendra également une partie événement dans laquelle chacun sera amené à renseigner les événements organisés, de façon à faire vivre le site.

François Thabuis insiste sur l'importance que chacun s'oblige à rédiger des fiches de synthèse pour faire vivre le site qui est le site de tous.

Cédric Conteau indique qu'une réunion dédiée sera organisée à l'automne.



**MASSIF**  
des **ALPES**

## Groupe agriculture du Massif des Alpes

### Dynamisme européenne alpine SUERA et année internationale du pastoralisme

Julika Jarosch présente la stratégie macro régionale alpine pour l'arc alpin. Julika Jarosch travaille pour CIPRA France, et fait partie du groupe de travail de la SUERA dans lequel le sujet du pastoralisme a été poussé par la France. CIPRA France va ainsi coordonner ce sous-groupe pastoralisme en vue de l'année internationale du pastoralisme en 2026. L'un des objectifs est notamment de travailler sur un manifeste politique dans le contexte de préparation de la nouvelle PAC. Julika aura ainsi besoin de la participation des services pastoraux pour valoriser, renforcer le pastoralisme et remettre en avant les enjeux associés.

Philippe Cahn ajoute que dans le cadre du sommet de l'élevage à Cournon, une montée en puissance du pastoralisme est prévue : l'objectif étant que les services pastoraux alpins soient présents dès cette année avec l'aide de la région (et sur le stand de la région), puis que le pastoralisme national soit représenté en 2024 avec la participation d'autres structures pastorales françaises ; que le pastoralisme européen soit ensuite représenté en 2025, et enfin, que la représentation pastorale soit internationale en 2026.

François Thabuis salue cette idée qui est une belle opportunité et qui permettra de labelliser des événements et de les faire monter en puissance.

### Composition du Comité de massif des Alpes

Cédric Conteau rappelle le fonctionnement du Comité de massif des Alpes pour lequel les mandats ont une durée de 6 ans. Un changement de mandat est prévu à l'automne 2023. Si les membres du comité de massif sont largement bordés par la loi montagne, il reste quelques flexibilités dans la désignation des membres. Ainsi, deux suggestions ont été faites : la Fédération des communes pastorales pourrait rentrer au collège des collectivités territoriales et le Syndicat des Jeunes agriculteurs pourraient entrer dans le collège 3 des acteurs économiques, avec un siège de syndicats employeurs. Au-delà de la représentation agricole, l'entrée des JA permettrait de renforcer la jeunesse dans le Comité de massif, ce qui fait partie des attendus de ce renouvellement.

Ces différentes propositions ont été bien reçues en Commission Permanente début juillet 2023, mais seront à confirmer par le Préfet coordonnateur de massif, qui rendra son avis à l'automne.

La réaction du groupe est également positive.

### Présentation de l'alpage école.

Gérard Fournier rappelle l'historique du projet : avant tout une opportunité, avec la vente d'un alpage. La commune de Serraval a sollicité la Communauté de communes lorsque l'alpage s'est trouvé en vente, car la CCVT est investie sur la question du pastoralisme et de l'agriculture depuis longtemps, et



**MASSIF**  
des **ALPES**

## Groupe agriculture du Massif des Alpes

assure une veille sur les ventes d'alpage afin d'éviter toute perte. La CCVT était par ailleurs au courant que le lycée agricole de Contamine était en recherche d'un nouvel alpage. Cette double opportunité a conduit à l'achat de l'alpage par la CCVT avec la construction progressive d'un partenariat entre les acteurs SEA, la SAFER, la Région...pour faire de ce lieu un outil au service de plusieurs lycées et organismes de formation (ENILV, Maison familiale, ...). Les bâtiments ont été réaménagés par la région AURA.

Franck Paccard complète cette introduction, et explique que différents travaux restent à faire sur l'alpage. Il y a notamment une recherche de financement pour l'Observatoire de la biodiversité et la pédagogie attendue sur l'alpage.

Astrid Delon de la CCVT ajoute que dans ce cadre, un dossier de demande de subvention sera déposé pour l'appel à projets FEDER Alpes. Ce dossier concerne le financement d'un observatoire agro-écologique et fourrager, des expérimentations pratiques agroécologiques avec capitalisation, création de fiches techniques et travail en Inter massif pour rendre les pratiques reproductibles ailleurs.

Émilie Fontaine, directrice du lycée agricole de Contamines, précise les 2 objectifs de cet alpage école.

- Objectif 1 : un objectif pédagogique, avec un alpage qui profite à plusieurs lieux d'enseignement agricole au-delà du seul lycée de Contamines.
- Objectif 2 : Un lieu de rencontre sur le sujet de l'agroenvironnement.

Le lieu est utilisé en partenariat avec l'ENIL : L'ENIL gère la transformation, et le lycée de la Contamine met à disposition le troupeau, gère la production de lait. Une vachère est embauchée l'été, qui encadre et forme les jeunes et gère l'intendance. Un fromager est également présent sur le site pendant la saison.

La capacité d'hébergement est actuellement de 21 personnes.

Un poste d'ingénieur a pu être financé, pour intégrer au mieux l'alpage dans les formations, l'expérimentation scientifique, etc. Depuis l'arrivée de Morgane Duffy sur ce poste, il y a de plus en plus de projets inter-établissements et d'échanges entre pairs, qui font la richesse de ce lieu. C'est l'un des points forts de l'alpage école.

François Thabuis rappelle que la volonté exprimée du groupe était de travailler davantage en lien avec l'enseignement agricole. La tenue du groupe Agriculture sur l'alpage école se fait donc dans ce cadre-là. Il remercie largement l'investissement des collectivités sur ce projet.

## Table ronde sur le devenir des systèmes pastoraux alpins

Marie-Louise Donzel-Gonet, absente le matin, rappelle l'investissement du Département sur le projet d'alpage école et pour le pastoralisme en général. Le Département de la Haute-Savoie a en effet mis 80% du montant de l'achat de l'alpage, pour lequel la CCVT était acquéreur. Par ailleurs, il a également financé des travaux sur la ressource en eau. Aujourd'hui, le Département devrait s'engager dans



MASSIF  
des ALPES

## Groupe agriculture du Massif des Alpes

l'accompagnement à l'enfouissement des lignes électriques, et dans l'accompagnement des alpages pour les problématiques d'accès, d'eau et de logement avec l'objectif que tous les alpages laitiers actuels le restent. Le département accompagne actuellement un diagnostic réalisé par la chambre d'agriculture et les services pastoraux pour identifier les alpages où une transmission va avoir lieu.

Antoine Armand, député et co-Président du groupe pastoralisme à l'Assemblée nationale, n'ayant pas pu être présent au groupe agriculture, s'exprime par le biais d'une vidéo : il remercie pour l'invitation et présente le groupe d'étude Pastoralisme de l'Assemblée nationale. Il souligne les défis importants pour l'installation en montagne, avec, entre autres, la prédation. Il souligne également l'importance de mettre en valeur la profession agricole et l'élevage pastoral, de défendre le pastoralisme contre les attaques et les préjugés. Ces ambitions font partie des objectifs du groupe d'études, avec la lutte contre la prédation. Différentes auditions sur le pastoralisme auront lieu à la rentrée. Le député s'engage à être très ferme avec les ennemis de l'élevage. Il rappelle que le plan national loup doit être un plan de défense de l'élevage.

Christophe léger introduit les échanges en table ronde de l'après-midi : Il rappelle quelques notions historiques sur la PAC, et la façon dont les aides s'articulent : à la fin des « gros tuyaux » et des gros arbitrages des réformes, c'est en général en montagne qu'il y a finalement des difficultés d'application concrète, du fait des spécificités de nos territoires (gestion collective, surfaces moins productives...). Il a par exemple fallu se battre pour que l'écoschéma prenne en compte les surfaces d'estive, qui sont pourtant absolument vertueuses.

Christophe Léger salue au passage le travail réalisé lors de la dernière réforme PAC, qui a clarifié la répartition entre les mesures surfaciques (État) et les investissements/installations (Régions). Il précise que Auvergne Rhône-Alpes est la première Région française pour la DJA et l'investissement, grâce à une politique engagée.

Il rappelle l'importance de la fonction de production de l'agriculture, même si l'agriculture de montagne est généralement moins productive : la production est au cœur de tout, et doit rester centrale dans toutes les problématiques qui sont abordées (changement climatique, ressource en eau, environnement...).

La profession agricole, en lien avec les réseaux pastoraux, les élus de l'ANEM, etc., doit toujours défendre l'agriculture de montagne et ses spécificités, leur prise en compte dans les politiques. Et pour cela, chaque voix compte : la profession a besoin d'appuis. Rien n'est jamais définitivement gagné et arbitré, aussi il convient de se projeter dans les défis du prochain monde, pour savoir être force de proposition et avoir de bons arguments en faveur de nos élevages pour la prochaine négociation PAC par exemple. L'échelon massif, moins syndical, a toute son importance pour représenter nos territoires, et les motions votées en comité de massif ont ainsi tout leur sens. Par ailleurs, il reste toujours des problématiques non résolues à ce jour, comme les financements des MAEC, etc.

Jacques Adenot, Président du PNR du Vercors, présente les travaux menés par les PNR dans le cadre du programme POIA Trames Pastorales. Ces travaux conduisent les PNR à construire une motion en faveur des zones pastorales intermédiaires.



MASSIF  
des ALPES

## Groupe agriculture du Massif des Alpes

Les zones pastorales intermédiaires et parcours préalpins représentent 40% du domaine pastoral alpin, et une grande partie des surfaces pastorales dans les PNR. 5 PNR se sont donc regroupés, pour étudier ensemble ces surfaces et avec l'objectif de créer un observatoire, avec l'appui des services pastoraux, des chambres d'agriculture, du Suaci et de l'INRAE. Ces zones intermédiaires sont particulièrement soumises à des pressions variées (fermeture, changement climatique, prédation, multiusage, urbanisation et parcs photovoltaïques...) mais représente des écosystèmes particulièrement riches, qui font partie intégrante de la mosaïque de milieux naturels importante à préserver dans les PNR. Par ailleurs, ces zones ne sont pas assez connues et reconnues actuellement.

Les travaux engagés dans le POIA ont permis la caractérisation des milieux et des dynamiques de végétation, la modélisation de la trame écologique, etc. Ils ont fait ressortir une variété d'outils de gestion, qui ne sont pas toujours adaptés à ces surfaces spécifiques, et des financements qui ne sont pas fléchés vers ces zones. La motion en cours de construction se positionne en faveur d'une meilleure reconnaissance de ces surfaces pastorales intermédiaires. Elle sera votée par la fédération nationale des PNR, et par toutes les autres structures qui souhaitent se joindre.

Philippe Cahn, Président du réseau pastoral Auvergne-Rhône Alpes, appuie les propos : dans la Drôme, sans ces espaces-là, il n'y a plus d'élevage. Dans les départements du nord, ces ressources sont plutôt considérées comme du bonus, mais cette vision pourrait être amenée à évoluer avec le changement climatique en cours. C'est donc problématique que ces zones de moyenne altitude soient toujours en dehors des cibles des dispositifs financiers (MAEC notamment). Il y a aussi des différences de traitement pour les investissements entre le nord et le sud du massif.

Christian Gogny insiste sur l'importance de pouvoir rendre possible la réouverture de ces espaces en facilitant les possibilités de défrichement. Il avait porté la proposition d'élargir les possibilités de défrichements aux surfaces boisées par des arbres jusqu'à 40 ans (au lieu de 30 ans) pour permettre le défrichement de plus de surfaces.

Nicolas Perrichon, Président du Cerpam, va dans le même sens : ces surfaces sont primordiales, et ont sauvé les élevages en Région sud. Il lui semble caractéristique et problématique que les prédateurs aient un statut juridique protecteur et que le pastoralisme n'en ait pas : le pastoralisme devrait être reconnu d'utilité publique.

### Table ronde

Intervenants : Fabrice Pannekoucke, Jean-Marc Callois

Fabrice Pannekoucke remercie pour l'organisation de la journée. Il insiste sur l'importance du Massif, d'une grande pertinence et accroché à des instances avec un Schéma de massif qui donne la vision du massif alpin pour l'avenir, avec un texte consensuel revisité il n'y a pas très longtemps et qui devrait être connu de tous. L'échelon Massif est d'une grande importance, à l'interface entre le local, l'Etat (ANCT), l'Europe, la Suera... La Suera est un élément gazeux mais majeur pour articuler des sujets intéressants à faire avancer. C'est une très bonne entrée pour faire passer des idées et organiser le fléchage des financements.



**MASSIF**  
des **ALPES**

## Groupe agriculture du Massif des Alpes

Le pastoralisme est un héritage patrimonial multiséculaire même s'il a évolué. Il rappelle que si les territoires sont équilibrés, et riches en biodiversité, c'est grâce au pastoralisme. Il est indissociable des questions d'aménagement du territoire et de celle des risques naturels, mais également de la question de l'économie territoriale : production agricole directe et induite, effet sur le dynamisme des zones rurales, etc.

Derrière toutes ces aménités, deux problématiques ressortent : la prédation, et le tourisme. Il faut accepter de reconnaître qu'il y a eu des erreurs quelque part pour que le tourisme apparaisse en problème numéro 2. L'erreur est collective, et chacun a sa part de responsabilité, car les acteurs ont fait passer des messages comme « la montagne est à tout le monde », « la montagne est un espace de liberté »...et ces messages de communication ont contribué aux difficultés d'aujourd'hui. Il est temps de faire machine arrière, pour mieux réconcilier les usages.

Fabrice Pannekoucke salue le travail réalisé par les services pastoraux dans le cadre de la CIMA sur la sensibilisation des acteurs du tourisme et le grand public (clips, etc.). Le travail engagé entre le réseau pastoral et AuRA Tourisme a pour vocation de mieux communiquer auprès des prescripteurs/acteurs du tourisme, qui sont les premiers à sensibiliser, en particulier sur la question des chiens révélateurs dans cette affaire. Le webséminaire organisé par AuRA-T avec les services pastoraux, à destination des opérateurs du tourisme, a été une grande réussite : pas un seul des participants n'a quitté le séminaire ! L'intérêt est fort pour ces problématiques, et la communication doit donc être à la hauteur. Réconcilier les usages est un enjeu majeur.

Il faut faire du lien entre produit et pastoralisme avec des slogans simples comme « Vous aimez nos fromages, protégez nos alpages »

La concurrence des usages existe aussi sur le foncier. Or, quand le foncier agricole est sacrifié, c'est définitif. Il faut faire attention aux sirènes comme pour le photovoltaïque, manne financière tentante.

La question de la prédation et son traitement avec un multiusage imposé aux éleveurs n'est plus acceptable. Fabrice Pannekoucke assure utiliser toutes les tribunes pour marteler le problème du trop grand nombre de loups, mal évalués dont les 19% de prélèvement autorisé ne correspond à rien selon les chiffres de départ : 906 ou 2500 ?... Le loup remet en question l'écosystème équilibré des alpages avec un impact aussi sur les animaux sauvages. Il faut des discours objectifs sur le sujet et que tout le monde assume les décisions prises. Il rappelle que la région fait beaucoup d'efforts via les PPT, le FEADER, les louvetiers, la mise en place d'une expérimentation sur les drones afin de localiser les tanières et faciliter les tirs (anciens pilotes d'hélicoptères de combat)...

Débat :

Philippe Cahn revient sur la question du multiusage des espaces pastoraux et remercie Fabrice Pannekoucke, qui par son intervention a été le meilleur défenseur des travaux engagés par le réseau pastoral. Philippe Cahn précise qu'un dossier sur le multiusage avait été déposé en 2023, qui n'a pas été financé, alors qu'il avait pour objectif la préparation de 2024 et d'actions communes avec les acteurs du tourisme notamment. La phase d'émergence, pour apprendre à travailler avec d'autres acteurs, prend du temps, et l'importance de ce temps ne doit pas être sous-estimée dans les financements.



**MASSIF**  
des **ALPES**

## Groupe agriculture du Massif des Alpes

Emmanuel Huguet complète : quelle place pour les uns et les autres sur cette question, dans les prochaines années ? Et qui financera cette sensibilisation si le Massif ne peut pas s'engager à long terme ? De nombreux territoires se tournent actuellement vers le tourisme 4 saisons, ce qui implique de nouveaux aménagements : comment construire ça ensemble, avec tous les acteurs concernés ?

François Thabuis appuie en ce sens : les acteurs agricoles et touristiques doivent apprendre à mieux échanger. Historiquement, le tourisme avait été construit par les fils d'agriculteurs alors qu'aujourd'hui ce n'est plus du tout le cas. Il faut donc trouver des lieux d'échange.

Fabrice Pannekoucke propose un point de rencontre entre les deux groupes de travail du Comité de massif concernés : agriculture et espaces valléens. Les projets sont rattachés à des cases « agri », « tourisme », « environnement » mais sont toujours à enjeux multiples. Même s'ils sont rattachés à des programmes spécifiques, on peut jouer en amont sur les équilibres financiers.

Nicolas Gouvernel confirme qu'il y aurait un intérêt à ce que les Comités locaux des Espaces valléens incluent les acteurs pastoraux. Pour une meilleure valorisation des patrimoines locaux et des produits agricoles auprès des touristes, et pour une meilleure gestion du multiusage des espaces.

Christophe Léger ajoute qu'il faudra aussi travailler l'aspect réglementaire et la communication auprès des locaux. Il relève déjà plusieurs « rave parties » organisées sur des surfaces agricoles, et de nombreux barbecues au Semnoz par exemple.

Le problème est d'arriver à insérer le monde agricole dans le développement des projets. Et les espaces valléens n'existent pas partout et ne sont pas tous moteurs.

Pour Philippe Cahn, il faut tenter de démarrer avec les espaces valléens volontaires qui montreront l'exemple. Le réseau pastoral propose de faire démarrer les projets avec les espaces valléens moteurs, et de laisser les autres territoires se raccrocher au projet par la suite.

Julika Jarosch alerte sur l'exemple de l'Autriche où les stations de ski développent des activités d'été (ex : luge d'été) en l'absence de pastoralisme, et avec des infrastructures problématiques.

Jacques Douchet évoque la construction d'un schéma d'activité de pleine nature pour un souci de gestion des espaces naturels avec achat d'écocompteurs, réglementation du bivouac dans les collectivités très touristiques ...

Nicolas Perrichon rappelle qu'aux assises de la prédation, la chambre d'agriculture France a porté la demande d'une étude nationale sur l'impact du loup sur l'économie, la biodiversité ... pour une vision réelle de ses effets.

Pour Eric Lions, il est important de parler aussi des éleveurs qui souffrent et qui décrochent de plus en plus. Il faut rassembler les études faites par différentes structures qui travaillent chacune de leur côté pour une étude nationale.

Fabienne Duliège alerte également sur la logique de quota national : en Haute-Savoie, les animaux montent en alpage plus tardivement. Aussi, lorsque les animaux arrivent en alpage, les quotas sont déjà atteints. Cette année, aucun prélèvement n'a eu lieu en Haute-Savoie.



## Groupe agriculture du Massif des Alpes

Christian Gogny rappelle qu'il faut aussi s'appuyer sur les élus de l'ANEM.

Jean-Marc Callois balaie les sujets d'actualité pour le ministère de l'agriculture, et parle au nom du MASA concernant plusieurs concepts :

- Le 1<sup>er</sup> concept pour le ministre est la multiperformance de l'agriculture. Lors du dernier CSO, la voix de la montagne a été largement entendue, et reprise par le Ministre. Intérêt à prendre en compte la multiperformance de l'agriculture, sans négliger la production.
- Importance d'un changement systémique : l'agriculture n'est pas le seul secteur à devoir évoluer. Il y a un changement de plusieurs acteurs clés.
- L'élevage est la cible de plusieurs polémiques mais le rapport de la Cour des comptes par exemple, cible nos systèmes d'élevages montagnards comme positifs. Il n'y a pas que des aspects de dénigrement.
- PLOA : Co-construction assez remarquable avec les régions et les acteurs agricoles. Le dépôt de la loi est prévu vers le 20/10/2023 avec les thèmes de l'installation, de la formation et de l'innovation pour la transition. Les élus de la montagne pourront le cas échéant intervenir, via des amendements.
- Préservation du foncier et ZAN (zéro artificialisation nette) : porté par le ministre, la DRAAF joue son rôle.
- Loup : position pragmatique du ministre sur le sujet. L'espèce est protégée, mais à contrôler. Des arbitrages sont attendus à l'automne.
- PAC : Des points sont encore en évolution. Les élus montagne ont été entendus en CSO, sur les points de chargement SPL, d'écoschéma. Des évolutions sont attendues.
- Accord de principe pour le montage financier pour les cabanes.
- France 2030 : Les conseils régionaux sont chargés du développement économique mais le déploiement de nouvelles technologies et des initiatives territoriales sont possibles aussi à l'échelle des territoires ; Il faut se saisir de ce dossier ! La DRAAF peut aider à cela.
- MAEC : le ministère est conscient du déblocage à faire par rapport aux cofinancements. Des priorités seront nécessaires du fait d'enveloppes contraintes. Le MASA a intégré la problématique. Il reste à voir le cadre législatif
- Dans la future PAC, il faudra mettre en avant le pastoralisme et voir comment le traiter. C'est une ancienne DGPE qui, à Bruxelles, est chargée de réfléchir à la nouvelle PAC. Cela pourra être un atout. Le timing est en tous cas le bon pour se questionner sur la prochaine programmation. L'équilibre des aides avec la prise en compte des zones de montagne est un souci du ministère.

Débat :

Nicolas Perrichon soulève le problème du collectif, très important pour le pastoralisme et qui n'est pas prioritaire pour les MAEC. Pour le CERPAM, le collectif est un enjeu d'ort. Il a fallu créer et faire vivre ces collectifs qui sont l'ADN en Région sud : ils doivent être priorités aujourd'hui dans les financements, peu importe les enjeux de biodiversité.

Christophe Léger rajoute qu'en effet le pastoralisme collectif est emblématique et les MAEC permettent l'équilibre économique des structures. Le collectif est fragile et ne doit pas se retrouver le dernier servi. Le problème est que les MAEC ne sont pas une priorité au niveau national car elles sont surtout situées sur nos territoires.



MASSIF  
des ALPES

## Groupe agriculture du Massif des Alpes

### Lancement de la démarche d'Appel à Manifestation d'Intérêt AMI PSEM FNADT 2024-2026

Brice Thollet présente la nouvelle démarche avec le lancement d'un appel à projet – ou Appel à Manifestation d'Intérêt AMI – aussi bien pour les financements du PSEM que du FNADT.

#### Objectifs :

- Se fixer un nouveau calendrier pour éviter de valider en cours d'année le financement d'actions déjà construites voire déjà démarrées. Un calendrier qui donnera plus de visibilité aux porteurs de projets, et plus de visibilité aux financeurs sur les financements à prévoir.
- Evolution vers des actions d'envergure, pluriannuelles, avec des livrables formalisés
- Initiatives des thématiques d'actions laissée aux financeurs, qui pourront préciser leurs attentes en termes de partenariats ou autre. Ouverture à de nouvelles structures.

Cédric Conteau ajoute que le calendrier sera donc avancé, avec un dépôt au 15/10 pour un démarrage des actions en janvier 2024. Cela permettra une meilleure articulation des actions et des financements avec les régions.

Brice Thollet précise qu'il s'agit plus un appel à manifestation d'intérêt (AMI) que d'un appel à projet. Le dossier déposé à l'automne devra se concentrer sur les aspects techniques, avec une idée globale de l'enveloppe et des partenariats. Les pièces administratives seront déposées par la suite en décembre, après des allers-retours entre les financeurs et le(s) porteur(s).

#### Attendus transversaux :

- Des projets partenariaux interrégionaux / dimension massif
- Une bonne articulation avec les régions.
- Des programmes pluriannuels.

Philippe Cahn précise que le réseau pastoral n'est pas favorable à des projets co-portés entre le massif et la région, avec des cofinancements. Ce sont des choses trop complexes à mettre en œuvre, et la région avait validé ce principe.

Plusieurs thématiques sont pressenties et regroupées dans la première mouture d'AMI présentée par Brice Thollet lors du groupe agriculture :

#### Axe 1 Conforter et légitimer le pastoralisme alpin face aux chocs et aux opportunités

- **Réalisation de l'enquête pastorale 24-26** : étude de définition puis mise en œuvre, avec l'objectif d'être en phase avec 2026, année internationale du pastoralisme, et avec la négociation de la prochaine programmation PAC. **Projet plus porté par le commissariat et la DRAAF que par les services pastoraux.**

Sébastien Mailland-Rosset alerte sur le calendrier évoqué concernant l'enquête pastorale (2024-2026) et qui semble très ambitieux par rapport au calendrier de la précédente enquête.

Commenté [FB1]: Tu avais compris ça ? Je n'avais pas saisi ça



**MASSIF**  
des **ALPES**

## Groupe agriculture du Massif des Alpes

Brice Thollet et Cédric Conteau précisent qu'il s'agit avant tout de mettre la thématique sur la table pour amorcer la réflexion et envisager la prochaine enquête pastorale. Par ailleurs, il y aura un recalibrage à faire, car la nouvelle enquête pourra contenir des informations de multiusage, biodiversité, etc. A l'inverse d'autres éléments pourront être amenés à ne plus être collectés. Il s'agit donc avant tout de redéfinir les modalités de la prochaine enquête (portage, partenariats, etc.)

- **Appui et mise en réseau des collectifs en transition vers des systèmes pastoraux plus résilients.** Cette action devra être plus aboutie, et aller jusqu'à de l'accompagnement concret (par exemple : de la formation, la création de GIEE...). Les financeurs se montreront particulièrement attentifs aux livrables formalisés et à leur diffusion. L'objectif est de ne pas décaler dans le temps des actions en reportant la diffusion associée.
- **Cohabitation des usages touristiques et pastoraux de l'espace en partenariat avec les espaces valléens :** L'appel à projet FEDER sur la mesure inter-espaces valléens n'a finalement pas été ouverte. Mais l'objectif sera de construire un dossier avec les espaces valléens. Plusieurs possibilités de portage :
  - o Par un espace valléen pour le compte des autres (sur le mode de fonctionnement du POIA Trames pastorales porté par le PNR du Vercors)
  - o Par chaque espace valléen impliqué, directement
  - o Par une structure extérieure (sur le mode de fonctionnement de La Routo, portage MRE)

Dans cette idée, les services pastoraux interviendraient en tant que prestataires ou partenaires, mais pas nécessairement porteurs.

Philippe Cahn questionne : Une ligne budgétaire spécifique sera-t-elle ouverte pour ces nouvelles actions ? Ou les fonds seront-ils « prélevés » dans les budgets actuels des espaces valléens ?

Nicolas Gouvernel lui répond : Chaque espace valléen dispose d'une enveloppe FNADT d'environ 300 000€. Les espaces valléens doivent donc intégrer les services pastoraux et le pastoralisme dans la construction de leur projet touristique, sur l'aspect « tourisme vert » par exemple. Ils ne doivent pas attendre de nouveaux budgets pour cela. Il s'agit simplement de prendre en compte les nouvelles modalités du tourisme.

Sébastien Mailland Rosset interroge sur le financement de l'ingénierie : le montage des partenariats et la construction des projets seront-ils financés ? Et la diffusion/partage entre les espaces valléens ?

- **Structuration et montée en compétence de l'emploi pastoral :** de nouveaux partenariats seront à prévoir (syndicat des bergers, communes pastorales...)
- **Reconnaitre et préserver les zones intermédiaires pastorales,** en partenariat avec les PNR

### Axe 2 : Augmenter la valorisation des produits agricoles alpins

Le projet Viand'Alpes sera validé, car déjà prévu en pluriannuel sur la période 2022-2024. Il y aura ensuite un nouvel appel à manifestation d'intérêt.

- **Mise en œuvre du plan stratégique d'action filière petits ruminants fromagers**



**MASSIF**  
des **ALPES**

## Groupe agriculture du Massif des Alpes

- **Elaboration et animation de stratégies de structuration des circuits d'approvisionnement alimentaire à destination du tourisme (PAT-EV)**
- **Animation de la candidature du Patrimoine Alimentaire Alpin au Registre des Bonnes pratiques de l'UNESCO**
- **Renforcement de la dimension pastorale des SIQO et des filières**
- **Elaboration de plans stratégiques d'actions sur de nouvelles filières (laine, arboriculture, nouvelles production végétales type quinoa ...)** ?

Guy Durand exprime que le sujet du végétal évoqué pourra intéresser VIVAGRI (AuRA) et Planète terroir (PACA).

Les financeurs précisent toutefois que chaque dossier sera évalué au travers du filtre « montagne » et « massif ». Ces éléments seront prioritaires pour le choix des dossiers retenus.

### **Axe 3 : Renforcer la viabilité structurelle des exploitations alpines**

#### **Calendrier AMI :**

- ⇒ **1<sup>er</sup> septembre 2023** : ouverture de l'AMI
- ⇒ **15 octobre 2023** : Date limite de dépôt des manifestations d'intérêt, par mail. Documents techniques uniquement.
- ⇒ **15 novembre 2023** : Audition par un comité de sélection et travail d'AR avec les partenaires financiers.
- ⇒ **1<sup>er</sup> décembre 2023** : Avis du comité de sélection et rencontre des porteurs de projets
- ⇒ **15 décembre 2023** : Date limite de dépôt des dossiers administratifs simplifiés (devis, délibérations...)

Clôture du groupe agriculture.